

Cette question comporte un autre aspect. A leur retour, après avoir été éloignés de leur milieu et exposés à bien des dangers, ces hommes se sont trouvés vieillissés et, dans bien des cas, plus ou moins ruinés dans leur santé, parce que, lors de la première Grande Guerre, la science médicale n'avait pas atteint le degré qu'elle a atteint depuis 10 ou 15 ans. Ce n'est que plus vieux qu'ils ont pu organiser leur propre vie de famille. Par conséquent, l'ancien combattant maintenant âgé a des enfants à l'âge des études supérieures. Cet ancien combattant a toujours entendu dire que ses enfants devaient être bien instruits; mais voici que le problème se pose pour lui alors qu'il est peut-être en plus mauvaise posture que jamais, du point de vue financier, pour le résoudre. Il n'est aucunement en mesure d'assurer ses vieux jours.

Je n'entends pas m'étendre sur cette question, mais je voudrais que tous se souviennent que nous, de notre génération, sommes les héritiers d'un riche patrimoine national. C'est sans effort, ou à peu près, que nous avons acquis cette richesse, mais ceux qui nous ont précédés n'ont pas eu une tâche aussi facile. Cette pensée n'a jamais été mieux exprimée que par ce grand homme d'État selon qui certaines choses ne sauraient s'acquérir que par le sang, la sueur et les larmes. Il me semble que c'est au sang de nos guerriers, à la sueur de nos pionniers et aux larmes de ceux qui ont traversé des souffrances nécessaires, que nous devons notre patrimoine.

En écoutant hier le débat j'ai entendu quelqu'un dire qu'aussi longtemps que nous aurions parmi nous des anciens combattants, nous aurions des problèmes à résoudre. Voilà une pensée juste. Qu'il me soit permis de l'exprimer à ma façon. Si on songe aux problèmes qui se posent à certains de nos anciens combattants plus âgés, ceux que nous avons nous-mêmes à résoudre sont vraiment peu de chose. Songeons aussi que sans ces anciens combattants nous serions aussi en butte à bien des difficultés qu'il ne serait pas en notre pouvoir de surmonter.

N'oublions pas non plus que ceux qui ont combattu pendant la première Grande Guerre ont fait de notre pays une nation véritable. On se souviendra que celui qui était à l'époque premier ministre s'est entendu poser à La Haye la question suivante: "Qui représentez-vous?" Il a répondu: "60,000 morts." Voilà le début de la nation canadienne.

Je termine. Rappelons-nous que tous ces anciens combattants ont donné des années de leur vie sans marchander. Ceux qui ont combattu pendant ces guerres ne savaient pas le sort qui leur était réservé. Si modeste qu'ait été leur service, ils ont connu là les

plus beaux moments de leur existence. Pendant que j'ai la parole, j'aimerais dire un mot d'une nouvelle qui a paru ces jours-ci dans les journaux. J'ai constaté avec plaisir qu'une brave concitoyenne, M^{me} MacFarlane, comme moi originaire de Truro, a été choisie pour déposer une couronne en qualité de représentante des mères canadiennes titulaires de la Croix d'argent.

Je ne connais personne qui mérite cet honneur plus qu'elle. M^{me} MacFarlane a perdu son mari et trois fils dans les deux guerres mondiales, et j'espère que, pendant le silence qu'ils observeront à la mémoire de nos morts glorieux, les gens trouveront également dans leur cœur une place réservée aux vivants.

M. T. J. Irwin (Burnaby-Richmond): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de constater que le ministre s'efforce de se montrer à la hauteur de toutes les bonnes choses qu'on a dites à son sujet. Depuis que je suis à la Chambre, je n'ai pas encore eu le plaisir de faire sa connaissance, mais j'ai beaucoup entendu parler de lui au cours des dix dernières années et je me rends compte que nous avons en lui un homme qui est très versé dans les problèmes qui concernent les anciens combattants et, de plus, qui est très sympathique à la cause des anciens combattants.

Je répète ce que j'ai dit l'autre jour, à savoir que j'aime mieux rêver de l'avenir que de m'arrêter à l'histoire du passé. C'est pourquoi les propositions du ministre, ainsi que leurs conséquences possibles, m'intéressent beaucoup plus que tout ce qu'il aurait pu dire dans le passé. Après tout, monsieur l'Orateur, on nous dit que l'arbre est jugé à ses fruits; nous verrons bien si, avec le temps, le ministre actuel saura se montrer à la hauteur de tout le bien qu'on a dit de lui, et nous espérons qu'il continuera à bénéficier de la confiance de la Chambre, en ce qui concerne la cause des anciens combattants.

Nous sommes présentement saisis du bill n° 28, lequel marque un progrès. Si je le mentionne, c'est parce que l'on met ainsi, entre les mains des consommateurs, une certaine puissance d'achat qui, même si elle n'est guère considérable, constituera un avantage pour le Canada. Mais notre pays aurait bénéficié beaucoup plus si les dispositions prises en vertu du bill avaient été d'une plus vaste portée et plus généreuse.

Je ne suis pas encore en mesure de comprendre pourquoi il ne serait pas possible aux anciens combattants de bénéficier de la sécurité de la vieillesse en même temps que des allocations aux anciens combattants. La pension de vieillesse est accordée par le Canada